

## - 46<sup>ème</sup> Assemblée générale -

Date : Mardi 28 septembre 2021

Lieu : La Marive, Yverdon-les-bains

En raison des restrictions sanitaires, les événements de la DER ont été repoussés à l'automne. Pour cette raison, l'assemblée générale a été intégrée à la journée technique annuelle.

### Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Ouverture et salutations par le Président
2. PV de l'Assemblée générale 2020
3. Rapport du Comité
4. Comptes 2020 et rapport des vérificateurs des comptes
5. Budget 2021
6. Nominations statutaires
7. Points Divers

#### 1. Ouverture et salutations

Sébastien Apothéloz, président, souhaite la bienvenue aux participants de la 46<sup>ème</sup> assemblée générale à Yverdon.

Sébastien Apothéloz déclare ouverte la 46<sup>ème</sup> Assemblée générale des Distributeurs d'eau romands et rappelle que selon les articles 5 et suivants des statuts, seuls les membres distributeurs ont le droit de vote.

#### 2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2020

Le procès-verbal était disponible sur le site internet de la DER pour l'ensemble des membres. L'AG 2020 s'était tenue sous forme virtuelle en raison des restrictions sanitaires.

Ne suscitant aucune remarque, le PV est accepté à l'unanimité.

#### 3. Rapport du comité

Depuis la dernière AG, le comité s'est réuni à 5 reprises.

La DER a pris le parti de la numérisation de ses tâches administratives en mettant en place trois outils :

1. Les inscriptions aux JT et AG se feront désormais uniquement via le formulaire d'inscription sur le site internet de la DER,
2. Un système intégré de gestion de la facturation (WinBiz) est maintenant en place,
3. Le comité dispose d'une plateforme de partage en ligne avec Windows Teams.

La DER a regroupé sur son site internet une liste d'experts liés à l'eau potable. Triée par domaine d'activité, cette liste d'experts remplace les « commissions DER ».

La mise en place d'un compte LinkedIn pour la DER est en discussion au sein du comité. Cette plateforme permettrait de regrouper les communications en rapport à l'eau potable de la part des membres distributeurs et prestataires.

## 4. Comptes 2020 et rapport des vérificateurs

### **Rapport du caissier**

Stéphane Storelli, caissier, présente les comptes 2020 et le budget 2021.

Les montants encaissés sont les suivants :

- cotisations : CHF 28'903.00
- JT : CHF 27'720.00
- AG : CHF 300.00

Le total des dépenses est de CHF 48'771.88

Les comptes 2020 présentent donc un léger bénéfice de CHF 8'151.12

A la fin de l'exercice la fortune de la DER est de CHF 73'821.46

Au niveau du bilan, les actifs se composent de :

- Compte poste pour un montant de CHF 84'426.26
- Débiteurs pour un montant de CHF 3'980.00
- Les actifs s'élèvent donc à CHF 88'406.26

Quant aux passifs, ils sont composés de :

- Fortune propre pour un montant de CHF 73'821.46
- Passifs de régularisation pour un montant de CHF 14'584.80 qui correspondent aux frais de gestion du secrétariat et du site internet.

### **Lecture du rapport de vérification des comptes**, par M. Rochat.

MM Christian Rochat et Jean-Bernard Guillet ont procédé à la vérification des comptes de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, pointé les écritures et établi la parfaite concordance des pièces justificatives présentées, contrôlé le CCP, ainsi que le compte épargne. Ils remercient Stéphane Storelli de la bonne tenue de la comptabilité.

Ils proposent à la présente assemblée d'accepter les comptes tels que présentés, de donner décharge au caissier, au Comité et aux vérificateurs de leur mandat avec remerciements à chacun pour leur travail.

### **Approbation des comptes 2020, et décharge au comité et au rendant-compte**

Au vu des éléments fournis, Sébastien Apothéloz demande à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2020, puis de donner décharge au comité et au rendant-compte. Les comptes sont acceptés à l'unanimité des membres présents.


  
**distributeurs d'eau romands**

	Bilan au 31.12.2020 CHF	Bilan au 31.12.2019 CHF
<b>Actifs</b>		
Poste compte no 10-17296-0	84'426.26	77'800.34
Actifs de régularisation	-	100.00
Débiteurs	3'980.00	7'010.00
<b>Total des Actifs</b>	<b>88'406.26</b>	<b>84'910.34</b>
<b>Passifs</b>		
Passifs de régularisation	14'584.80	19'240.00
Capital / fortune propre	73'821.46	65'670.34
<b>Total des Passifs</b>	<b>88'406.26</b>	<b>84'910.34</b>

	Comptes de résultat		
	2020 CHF	Budget 2020 CHF	2019 CHF
<b>Produits</b>			
Cotisations membres	28'903.00	30'000.00	30'703.00
Recettes journées techniques	27'720.00	30'000.00	23'392.00
Recettes assemblée générale	300.00	10'000.00	8'600.00
Produits financiers		-	-
<b>Total des Produits</b>	<b>56'923.00</b>	<b>70'000.00</b>	<b>62'695.00</b>
<b>Charges</b>			
Organisation journées techniques	23'593.19	20'000.00	23'922.55
Organisation assemblée générale		15'000.00	7'123.50
Secrétariat	12'000.00	12'000.00	12'000.00
Dons, jubilaires, cadeaux divers	6'615.50	5'000.00	4'615.50
Frais d'administration, comité	3'691.69	13'000.00	9'013.20
Frais site internet	2'681.95	5'000.00	130.70
Frais financiers	189.55	-	383.05
<b>Total des Charges</b>	<b>48'771.88</b>	<b>70'000.00</b>	<b>57'188.50</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>8'151.12</b>	<b>-</b>	<b>5'506.50</b>

Le caissier : Stéphane Storelli  
 Le Châble, le 30 avril 2021



## 5. Budget 2021

Stéphane Storelli présente le budget 2021 qui est équilibré.



	Bilan au 31.12.2020 CHF	Bilan au 31.12.2019 CHF
<b>Actifs</b>		
Poste compte no 10-17296-0	84'426.26	77'800.34
Actifs de régularisation	-	100.00
Débiteurs	3'980.00	7'010.00
<b>Total des Actifs</b>	<b>88'406.26</b>	<b>84'910.34</b>
<b>Passifs</b>		
Passifs de régularisation	14'584.80	19'240.00
Capital / fortune propre	73'821.46	65'670.34
<b>Total des Passifs</b>	<b>88'406.26</b>	<b>84'910.34</b>

  

	Budget 2021 CHF	Comptes de résultat		
		2020 CHF	Budget 2020 CHF	2019 CHF
<b>Produits</b>				
Cotisations membres	30'000.00	28'903.00	30'000.00	30'703.00
Recettes journées techniques	30'000.00	27'720.00	30'000.00	23'392.00
Recettes assemblée générale	10'000.00	300.00	-	8'600.00
Produits financiers	-	-	-	-
<b>Total des Produits</b>	<b>70'000.00</b>	<b>56'923.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>62'695.00</b>
<b>Charges</b>				
Organisation journées techniques	20'000.00	23'593.19	20'000.00	23'922.55
Organisation assemblée générale	15'000.00	-	2'000.00	7'123.50
Secrétariat	12'000.00	12'000.00	12'000.00	12'000.00
Dons, jubilaires, cadeaux divers	5'000.00	6'615.50	6'000.00	4'615.50
Frais d'administration, comité	15'000.00	3'691.69	15'000.00	9'013.20
Frais site internet	3'000.00	2'681.95	5'000.00	130.70
Frais financiers	-	189.55	-	383.05
<b>Total des Charges</b>	<b>70'000.00</b>	<b>48'771.88</b>	<b>60'000.00</b>	<b>57'188.50</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>8'151.12</b>	<b>-</b>	<b>5'506.50</b>

Le caissier : Stéphane Storelli \_\_\_\_\_

Le Châble, le 31 mai 2021

## 6. Nominations statutaires

### **Election du Comité :**

Selon les statuts, article 6.3.1, le Comité est composé de sept membres actifs désignés par l'assemblée générale pour une durée de deux ans et rééligibles pour trois termes de deux ans, soit huit ans au maximum. Olivier Chuat et Blaise Jeanneret réélus lors de l'AG 2019, arrivent au terme de leur deuxième mandat de 2 ans. Leur réélection pour 2 ans supplémentaires est approuvée à l'unanimité.

Sébastien Apothéloz arrive également au terme de son deuxième mandat de Président de la DER. Il est réélu à l'unanimité pour un nouveau mandat de 2 ans.

Le comité se compose donc de :

- Sébastien Apothéloz, Service de l'eau, Lausanne, président (élu en 2017)
- Dominique Progin, Gruyère Energie, Bulle, membre(élu en 2014)
- Olivier Chuat, Viteos SA, Neuchâtel, membre (élu en 2017)
- Blaise Jeanneret, SIG, Genève, membre (élu en 2017)
- Marcel Meyer, Entreprise du Gaz SA, Porrentruy, membre (élu en 2014)
- Olivier Paschoud, SIGE, Vevey, membre (élu en 2018)
- Stéphane Storelli, ALTIS, Bagnes, caissier (élu en 2016)

### **Élection des vérificateurs des comptes :**

M. Christian RoCHAT arrive au terme de son mandat de vérificateur, le président la remercie pour son travail et son dévouement. M Stéphane Collet se propose comme nouveau vérificateur. Le président le remercie pour sa candidature.

L'organe de révision est constitué de :

- Jean-Bernard Guillet, SIG, passe comme 1<sup>er</sup> vérificateur.
- Stéphane Collet, Krüge + Cie SA, officiera comme 2<sup>ème</sup> vérificateur.

### **Secrétariat :**

M. Philippe Collet ayant pris sa retraite, il n'a pas souhaité reconduire son mandat comme secrétaire de la DER pour l'année 2021. Le comité remercie P. Collet pour ses nombreuses années au sein de la DER, d'abord comme représentant de la SSIGE puis comme secrétaire. M. Sylvain Collet, ingénieur civil, a été proposé pour lui succéder et officie comme secrétaire depuis janvier 2021.

## 7. Points Divers

Aucun point divers n'est demandé. Le président remercie les membres présent et clôture l'assemblée.